Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 12/07/2022 à 14h11 Réference de l'AR: 002-200043495-20220707-DEC202207_35-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2022

Délibération n°35

Date de convocation : le 23/06/2022

Mise en ligne : le 13 juillet 2022

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 7 juillet 2022 à 18h00 à l'Auditorium du Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre de Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :

Y. BRUN - F. DEMAZURE - MP. TOKARSKI - JM. LHOMME - P. VAN HAMME - C. VUAROQUEAUX - P.BERTELOOT - O.JOSSEAUX - F. HARANG - JM. RABOUILLE - N. DESMAREST - F. FERON - P. MEZZAROBBA - F. BOUILLE - Y. LEMOINE - B. BUVRY - P. BLEUET - E. DELHAYE - S. LETOT-DURANDE - S. ETIENNE-CHARLES - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D. VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - AM. SAUVEZ - F. POIDEVIN - A.DELEBARRE-TESSEDRE - JM.QUERE - H. DAUCHEZ - C. CHATELAIN - B.LEBEL - C.GUILLAUME - MP. FOURDRAIN-FAY - N. DRAGON - G. MONCOURTOIS - J. LECOMTE - C. LAMBERT - R. CARLIER - G. CHARLES - L. BOURGEOIS - P. PIRE - M. KELLER - H. RIVIERE - M. FRAISE - J. VERON - P. MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :

J. BALITOUT à H. RIVIERE - P. DEROCH à Y. BRUN - C. COULON à O. JOSSEAUX - P. BIEDAL à C. VUAROQUEAUX - F. LEAUTE à MP. TOKARSKI - S. DUPONT à S. LETOT-DURANDE - Y. BUFFET à F. POIDEVIN - C. MATHIEU à D. VALLIERE - F. JOLY à S. ETIENNE-CHARLES - P. MOZIN à D. VALISSANT - MM. PASCUAL à G. BLANCHARD-DOUCHAIN - A. LEFEVRE à E. DELHAYE - H. LAHYANI à JM. QUERE - E. GOULLIEUX à AM. SAUVEZ - M. BEAUFRERE à C. CHATELAIN - F. KARIMET à F. FERON - C. MEULLEMIESTRE à M. FRAISE - G. LOISEAUX à JM. LHOMME

<u>Absents Excusés</u>: G. HARANT - M. MACHAIN - C. BARAN - Y. ROBIN - A. TOURNEUX - P.CERVI - Y. RUDER - N. DUSSART - P. DRUET - B. TRONEL - JL. LIENARD

<u>Objet</u>: Demande de subvention à l'Agence de l'eau pour la réalisation d'une analyse des risques de défaillance sur le réseau de collecte du système d'assainissement de Laon

Rapporteur: Benoit BUVRY

Secrétaire de séance : Philippe VAN HAMME

Exposé:

L'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif impose la réalisation d'une analyse des risques de défaillance pour le système d'assainissement de Laon.

Cette analyse a été réalisée en 2017 sur la station de traitement des eaux usées mais il est nécessaire de faire de même sur la partie collecte des effluents.

Cette étude dont le coût est estimé à 3 200 € peut être subv<mark>ention</mark>née par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 %.

www.ca-paysdelaon.fr

60, rue de Chambry 02000 Aulnois-sous-Laon

Tél: 03 23 22 31 00 contact@ca-paysdelaon.fr Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 12/07/2022 à 14h11 Réference de l'AR : 002-200043495-20220707-DEC202207_35-DE

En conséquence, il est proposé d'autoriser le Président à solliciter l'Agence de l'Eau et signer tous les documents nécessaires à l'octroi d'une subvention

Délibération:

Vu l'avis favorable du bureau.

Le Conseil Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

1 – D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à l'octroi d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT A COMPTER DU13 juillet 2022

Le Président

E. DELHAYE

Le Président	Nombre de conseillers titulaires	: 75
	Nombre de conseillers présents	: 46
	Nombre de votes exprimés	: 64
	Votes favorables	: 64
	Votes défavorables	: 00
E. DELHAYE	Abstentions	: 00